

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 27 Juin (27/06/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Aïzen ABOUA, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), **Adjoint,**
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Gilles BENECH (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT EXCUSEES :

Mme Valérie CLARMONT, Mme Marie-Claude DULAC **Conseillères Municipales.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Michel PIRAME, M. Mathieu RICHARD, Mme Marie CASTRO, M. Patrice CHARLES
Conseillers Municipaux.

Monsieur Aïzen ABOUA est nommé secrétaire de séance.

21 – 27 Juin 2015

EQUIPEMENT DES ECOLES EN MATERIEL INFORMATIQUE ET NUMERIQUE

Rapporteur : Mme GARRIGUES



Vu le rapport de Monsieur le Maire proposant à l'assemblée de se prononcer sur :

- l'approbation du principe de l'équipement en matériel informatique et numérique des écoles élémentaires de la commune, estimé à 213 500,00 € HT, soit 256 200,00 € TTC (valeur juin 2015), et d'une réalisation en 3 tranches fonctionnelles planifiées sur 3 exercices budgétaires,
- l'approbation du plan de financement prévisionnel de cette opération,
- l'autorisation de solliciter l'Etat pour une aide financière au titre de la Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Considérant que la Commune est nouvellement éligible à la politique de la Ville et un contrat de Ville est en cours d'élaboration, pour une signature prévue avant le 30 juin 2015.

Considérant que la participation financière de la collectivité aux actions en faveur des deux quartiers prioritaires peut être prise en compte dans le cadre de la politique de la Ville.

Considérant que ce projet répond à un réel besoin,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** le principe de l'équipement en matériel informatique et numérique des écoles élémentaires de la commune, estimé à 213 500,00 € HT, soit 256 200,00 € TTC (valeur juin 2015), et d'une réalisation en 3 tranches fonctionnelles planifiées sur 3 exercices budgétaires,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération comme suit :

Etat - dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) (hypothèse 35%)	74 725,00 €
Commune	138 775,00 €
TOTAL HT	213 500,00 €

- **AUTORISE** monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Pour copie conforme

Moissac le 29 juin 2015

Le Maire,



A blue circular official stamp of the Mayor of Moissac is visible, partially overlapping the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MOISSAC' and 'LE MAIRE'.

Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

Projet équipement des écoles en matériel informatique et numérique

Tarifs TTC

Investissement	Tarif par classe	Nombre de classe en élémentaire	Total
Videoprojecteur interactif	1 300,00 €	37	48 100,00 €
Câblage : vga + usb + RJ45	50,00 €	37	1 850,00 €
Ordinateur portable pilotant le vidéoprojecteur	500,00 €	37	18 500,00 €
Clavier / souris sans fil	30,00 €	37	1 110,00 €
Tablettes-Pc (5 x 400€ = 2000€ /classe)	2 000,00 €	37	74 000,00 €
Borne wifi	60,00 €	37	2 220,00 €
Ecran de projection - tableau blanc tryptique	350,00 €	37	12 950,00 €
Visualiseur	250,00 €	37	9 250,00 €
Total	4 540,00 €	37	167 980,00 €

Câblage informatique et électrique (devis ci-joint) :

Ecole Sarlac élémentaire :	13 200,00 €
Ecole Pierre Chablié :	15 000,00 €
Estimatif des 5 autres écoles (12000 x 5)	60 000,00 €

Coût TOTAL : 256 180,00 €